

Jaurès et la question du pouvoir

Benoît Kermoal*

* *Doctorant à l'EHESS,
enseignant en histoire
au lycée Saint-Exupéry,
Mantes-la-Jolie*



À la fin du mois de mai 1914, Jean Jaurès examine la question de l'exercice du pouvoir dans un long article publié dans la *Revue de l'enseignement primaire et primaire supérieur*. Après l'élection d'une centaine de députés socialistes aux dernières législatives, la participation à un gouvernement se pose en effet avec une acuité particulière. Faut-il accepter la présence de ministres socialistes dans le nouveau gouvernement, comme de nombreux radicaux le souhaitent ? Pour Jaurès, la réponse est claire, même si elle nécessite des explications : « Il y a deux conditions absolues pour qu'un parti comme le nôtre puisse examiner l'hypothèse de l'exercice partiel du pouvoir et se demander s'il y est tenu en conscience. La première, c'est que ses délégués au gouvernement puissent, en cette qualité, continuer et développer leur propagande pour notre idéal suprême, affirmer publiquement et officiellement leur pensée collectiviste et internationaliste et vivre de la vie de leur parti nationalement et internationalement. [...] Et puis, pour qu'un parti puisse être tenu d'accepter et d'exercer le pouvoir, il faut qu'il puisse réaliser au pouvoir *son programme minimum*¹. » Si le refus semble ici clairement énoncé, le chef de file des socialistes prend soin d'expliquer les raisons d'une telle position. Il faut dire que, depuis la fin du XIX^e siècle, la question de la participation des socialistes au pouvoir leur a périodiquement posé des difficultés.

1. Jean Jaurès, « Les socialistes et le pouvoir », *Revue de l'enseignement primaire et primaire supérieur*, n° 36, 31 mai 1914, p. 4 (disponible sur le site Internet de la bibliothèque Diderot de Lyon).

La Fondation Jean-Jaurès met en œuvre partout en France et tout au long de l'année 2014 de nombreuses initiatives pour commémorer le centenaire de l'assassinat de Jean Jaurès. Retrouvez chaque semaine une nouvelle note de l'auteur qui, à partir d'un article de Jean Jaurès à la même date en 1914, nous fait redécouvrir l'homme et ses idées.

Jaurès et la question du pouvoir

LE REFUS DE LA PARTICIPATION COMME POSITION OFFICIELLE DE LA SFIO

La question de la participation à un gouvernement est en théorie réglée par la négative dès avant la réunion des familles socialistes en 1905. C'est en effet lors du congrès de l'Internationale d'Amsterdam de 1904 que le rejet de l'hypothèse de la présence de socialistes au pouvoir est acté : toute participation est exclue au nom de la lutte des classes, sauf en cas de circonstances exceptionnelles qui ne sont pas clairement définies. Une telle décision est prise sous la pression des socialistes allemands, dont l'influence est déterminante au sein de l'Internationale. Lorsque naît la SFIO quelques mois plus tard, la doctrine officielle du socialisme unifié est donc opposée à la participation ministérielle, puisque la déclaration de principes précise bien, d'une part, que la nouvelle structure « n'est pas un parti de réforme, mais un parti de lutte de classe et de révolution » et que, d'autre part, « le groupe socialiste au parlement doit refuser au gouvernement tous les moyens qui assurent la domination de la bourgeoisie et son maintien au pouvoir² ». Ce sont les thèses défendues par les partisans de Guesde et de Vaillant qui triomphent, et Jaurès se rallie aux conceptions révolutionnaires ainsi énoncées³. Le parti socialiste doit conquérir le pouvoir par la lutte des classes, selon des principes révolutionnaires. Une fois le pouvoir acquis, l'État deviendra socialiste, par une collectivisation des forces de production, la mise sur pied d'une économie socialisée et la généralisation des coopératives. Le capitalisme disparaîtra et le socialisme pourra enfin créer les conditions réelles d'une société plus juste. Cette doctrine reste celle de la SFIO jusqu'en 1914 et même au-delà. Mais, derrière cette unité idéologique, la question des rapports entre le socialisme et le pouvoir en France demeure un élément de discussion, voire de discord, au sein de la famille socialiste. Si Jaurès réaffirme le rejet de la participation dans son article du 31 mai 1914, il a longtemps paru hésiter sur ce point.



2. Déclaration de principes de 1905 (disponible sur le site Internet de l'Office universitaire de recherche socialiste : www.lours.org/default.asp?pid=104).

3. Voir sur ce sujet la note que nous avons publiée, « Jaurès et le parti socialiste », Fondation Jean-Jaurès, coll. « Les Notes Jaurès », n° 14, 22 avril 2014 (en ligne : www.jean-jaures.org/Publications/Notes/Jaures-et-le-parti-socialiste).

Jaurès et la question du pouvoir

LA CONCEPTION JAURÉSIEENNE DE L'EXERCICE DU POUVOIR

Le problème de la participation ministérielle n'est pas une simple question de tactique politique, il s'agit davantage d'un effet concret de la différence entre les réformistes et les révolutionnaires, les premiers étant plus enclins à accepter des postes au gouvernement dans le but de favoriser l'acceptation de réformes améliorant la situation des ouvriers et de l'ensemble du peuple. Jean Jaurès a évoqué à plusieurs reprises cet aspect dans son parcours politique. Au moment de l'affaire Dreyfus, il soutient la participation de son ami Alexandre Millerand (1859-1943), socialiste indépendant comme lui, au gouvernement de défense républicaine de Waldeck-Rousseau. Jean Jaurès pousse même son ami à accepter le poste de ministre du Commerce, de l'Industrie et des Postes et Télégraphes. Millerand occupe ces fonctions de juin 1899 à juin 1902 en ayant le souci d'améliorer la condition des travailleurs. Ainsi est votée la loi sur la journée de travail, qui passe de onze à dix heures. Beaucoup de socialistes, en particulier les guesdistes, se sont opposés à cette nomination, d'autant que Millerand siège au gouvernement aux côtés du général de Galliffet (1830-1909), qui avait participé à la répression de la Commune de Paris. C'est impardonnable pour les socialistes révolutionnaires, surtout que le ministre évolue rapidement vers la droite politique, ce qui renforce l'idée que l'accession au pouvoir affaiblit les convictions politiques.



Jean Jaurès défend sa position le 26 novembre 1900 lors d'une réunion contradictoire à Lille devant 8 000 militants. Il présente ses idées politiques face à Jules Guesde, qui énonce son propre programme révolutionnaire. Dans ces allocutions restées célèbres sous le nom de « discours des deux méthodes », Jaurès explique la raison de son soutien à la présence d'un ministre socialiste dans le gouvernement : tout d'abord, il est selon lui nécessaire de différencier les gouvernements bourgeois. Certains sont en effet clairement réactionnaires, et il faut tout faire pour les combattre. Mais d'autres, c'est le cas du gouvernement de Waldeck-Rousseau, doivent être soutenus, car ils permettent le maintien du régime républicain. Il faut donc prendre en compte la situation, notamment parce que l'affaire Dreyfus a montré la puissance des courants antirépublicains : « Lorsqu'on soutient un ministère dans la société bourgeoise, même un ministère où il y a un socialiste, cela n'implique pas qu'on ait la naïveté d'attendre de ce ministère et d'aucun ministère

Jaurès et la question du pouvoir

bourgeois, l'entière justice et l'entière déférence aux intérêts du prolétariat⁴. » Par conséquent, il est possible, en tant que socialiste, de soutenir ponctuellement un gouvernement républicain, y compris en y participant. Cela n'est pas contradictoire avec l'idéal défendu par ailleurs. L'argumentation de Jaurès passe également par l'évocation des municipalités socialistes, de plus en plus nombreuses à cette époque, qui doivent pareillement composer avec le pouvoir en place. Il souhaite donc que les socialistes aient des responsabilités en tant qu'élus nationaux au sein de la Chambre des députés, mais aussi dans les mairies. Cette action concrète n'est pas contradictoire avec le projet plus lointain d'accession définitive au pouvoir par la révolution. Jaurès a cependant du mal à convaincre, d'autant que Millerand, qui en a abandonné les idées, est exclu du courant socialiste en 1904. Jaurès pense que le problème est double : il y a d'un côté la nécessité de défendre en certaines circonstances la république par une participation ministérielle, et de l'autre le problème de la trop grande ambition de certains de ses compagnons qui semblent être prêts à abandonner leurs idées pour gagner un poste de ministre. L'expérience de Millerand va garder un goût amer pour Jaurès, en particulier du fait qu'une situation à peu près similaire se présente quelques années plus tard.

En 1906, Aristide Briand (1862-1932) se laisse convaincre de participer à un gouvernement de la III^e République. Avocat issu du courant révolutionnaire, Briand est un proche compagnon de Jaurès, adhérent de la SFIO en 1905, mais il est de plus en plus convaincu qu'il faut agir directement au pouvoir et il délaisse rapidement ses idées socialistes pour devenir un homme pragmatique de centre gauche. Ses qualités d'homme d'État lui permettent d'ailleurs quelques années plus tard de devenir président du Conseil et d'être en conséquence un personnage clé du régime. Jean Jaurès a davantage condamné son ambition que sa participation au gouvernement. Plusieurs proches du leader de la SFIO ont ainsi abandonné le socialisme pour devenir des hommes politiques chargés des affaires publiques. D'ailleurs, nombreux sont les militants qui reprochent à Jaurès une proximité avec ces anciens socialistes qui ont vite abandonné leurs idéaux pour accéder au pouvoir et pour y rester. Un autre socialiste, René Viviani (1863-1925), est nommé ministre du Travail et de la Prévoyance sociale en 1906 ; il quitte la SFIO et reste à son poste jusqu'en 1910. Pendant longtemps, aussi bien au sein du parti socialiste



4. Discours de Jaurès le 26 novembre 1900 à Lille (disponible sur le site Internet de l'Office universitaire de recherche socialiste : www.lours.org/default.asp?pid=332).

Jaurès et la question du pouvoir

que dans l'Internationale, on pense que Jaurès va faire de même, mais il refuse avec détermination toute participation ministérielle.

LA FIDÉLITÉ JAURÉSIEENNE AU SOCIALISME

Jean Jaurès n'a jamais suivi l'exemple de Millerand, Briand ou encore Viviani. Pourtant, son parcours aurait pu laisser supposer l'acceptation d'un poste ministériel. Le député du Tarn a en effet été durant la période du gouvernement du Bloc des gauches (1902-1906) le député le plus en vue de cette coalition, même si les socialistes n'ont fait qu'apporter un soutien au gouvernement, sans y participer. En janvier 1903, il devient pour quelques mois le vice-président de la Chambre des députés, ce qui fut son rôle officiel le plus élevé durant sa carrière politique. Beaucoup d'adversaires, aussi bien à droite qu'à gauche, lui reprochent cette attitude, et on le désigne alors fréquemment avec condescendance comme le « ministre du verbe », plus enclin à donner des leçons aux autres sans participer aux responsabilités ministérielles. Mais c'est oublier deux points essentiels : tout d'abord, sous la III^e République, le rôle des députés est déterminant, puisqu'il s'agit d'un régime dans lequel le gouvernement dépend des majorités parlementaires. Ensuite, Jaurès, bien qu'étant un homme politique très habile, ne nourrit aucune ambition personnelle. Ce qu'il souhaite avant tout, c'est l'avènement du socialisme et la préservation de la république, et la SFIO est le seul outil qui permette de faire aboutir ses idées. Au moment où il écrit son article, les tractations sont nombreuses pour la constitution du nouveau gouvernement, et certains parlementaires évoquent le nom de Jaurès comme possible ministre. C'est d'ailleurs l'ancien socialiste René Viviani qui sera nommé quelques jours plus tard à la tête du gouvernement. Le grand tribun socialiste exclut pourtant par avance sa participation dans la *Revue de l'enseignement primaire et primaire supérieur* en expliquant pourquoi. La participation ministérielle affaiblirait les socialistes, car elle diviserait les réformistes et les révolutionnaires. Or, l'unité est pour lui une donnée primordiale. Surtout, il précise les conditions de la participation des socialistes, en sachant très bien qu'aucun partenaire éventuel n'est prêt à accepter de telles conditions. Il s'agit de défendre, une fois au pouvoir, le programme minimum de la SFIO, à savoir « les milices, l'arbitrage international étendu



Jaurès et la question du pouvoir

à tous les conflits, la nationalisation immédiate des grands monopoles capitalistes⁵ ». Avec le refus réaffirmé de la participation, Jaurès réussit à sceller l'union de tous les socialistes du pays. Il souhaite avant tout que le parti devienne une force essentielle pour soutenir de nouvelles réformes que le gouvernement à venir devra mettre en place. Toutefois, la question de la participation ministérielle n'est réglée que pour un temps, car après son assassinat, plusieurs responsables socialistes accepteront un poste de ministre en raison des circonstances exceptionnelles de la guerre. C'est surtout Léon Blum, un de ses proches collaborateurs, qui devra après la Grande Guerre élaborer une nouvelle doctrine socialiste en ce qui concerne l'exercice du pouvoir. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, il se réclamera de l'héritage de Jaurès.

Pour aller plus loin

Outre les biographies que nous avons conseillées dans les notes précédentes, on pourra se référer au travail de Max Gallo, qui éclaire les liens entre Jaurès et l'exercice du pouvoir :

- Max Gallo, *Le Grand Jaurès*, Paris, Robert Laffont, 1984.

Les liens entre les socialistes et le pouvoir sont évoqués dans cette synthèse :

- Alain Bergounioux, Gérard Grunberg, *Les Socialistes français et le pouvoir. L'ambition et le remords*, Paris, Hachette Littératures, coll. « Pluriel », 2007.

De nombreux compléments sur la question sont disponibles dans ce numéro spécial :

- « Jaurès et l'État », *Jean Jaurès Cahiers trimestriels*, n° 150, octobre-décembre 1998 (en ligne : gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6228036b.image).



5. Jean Jaurès, *op. cit.*